



PARIS
SAINT-GERMAIN
ACADEMY
BY URBANSOCCER

OFFRE D'EMPLOI - COACH PSG ACADEMY (H/F)

La Paris Saint-Germain Academy propose depuis quelques années des stages et des écoles de football en Ile de France et en province dans plus de 20 centres. Au fur et à mesure de la progression du club, L'Academy a ouvert des écoles de football dans le monde entier (Brésil, Maroc, USA, Canada, Portugal, Liban).

Le but de la Paris Saint-Germain Academy est (en plus de faire aimer et apprendre le football) de permettre à tous les enfants de tous niveaux de vivre un rêve à travers une expérience Paris Saint Germain unique, en dispensant aux jeunes joueurs une formation et un encadrement de qualité afin de progresser, de s'épanouir et de prendre du plaisir.

C'est pourquoi la Paris Saint-Germain Academy recherche des éducateurs/éducatrices de football diplômés (BEF, BMF, diplômes STAPS, diplômes d'état) pour encadrer les enfants sur ses différentes activités (école de football et stages de football) situées en Ile de France ou en province.

ECOLE DE FOOTBALL : Mercredi, Samedi matin et/ou après-midi, le Mardi et Vendredi soir dans le centre UrbanSoccer d'Evry-Courcouronnes.

MISSIONS :

- Prise en charge d'un groupe de 8 (babysoccer) à 16 enfants (âgé de 3 à 17 ans).
- Encadrement, mise en place et animation des séances pédagogique proposées par la Paris Saint-Germain Academy.
- Veiller au bon comportement, à l'esprit sportif.
- Assurer le relationnel pédagogique avec les parents.

PROFIL RECHERCHE :

- Disponible à minima mardi (17h15 - 19h15), mercredi (13h30 - 17h30), vendredi (17h15-19h15) et samedi 9h00 - 17h30 et pendant les vacances scolaires
- Qualités relationnelles, pédagogiques et de réflexions
- Ponctualité et fiabilité
- Esprit collectif et sens du travail en équipe
- Passionné(e) de football et d'encadrement avec expérience.
- Diplômes STAPS ; FFF ; BMF ; BEF ou diplômes d'état
- Carte professionnelle exigée

DESCRIPTION DU POSTE :

- Lieu : UrbanSoccer Grenoble – 45 Boulevard des Alpes – 38240 MEYLAN
- Contrat : CDI Intermittent (entre 10 et 20h par semaine)
- Date de début : Mi-Septembre – Début octobre 2022
- Rémunération : SMIC horaire + primes
- Avantages : mutuelle d'entreprise, participation au transport, chèques déjeuner et tarifs préférentiels chez nos marques partenaires

CV et lettre de motivation a adressé à : anthony.niebergall@urbansoccer.fr